

Zeitschrift: Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia

Herausgeber: Verband Geographie Schweiz ; Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich

Band: 38 (1983)

Heft: 2

Artikel: Le tourisme jurassien

Autor: Rumley, Pierre-Alain

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-872579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le tourisme jurassien

1. Introduction

L'horlogerie et les autres branches

On parle beaucoup du Jura en raison notamment de la crise de l'horlogerie: il est vrai que c'est cette branche économique qui a fait vivre la chaîne du Jura. Les régions jurassiennes se sont maintenant engagées dans la voie de la reconversion industrielle, en essayant de promouvoir d'autres secteurs d'activité comme la microtechnique.

Notre propos sera de montrer qu'un tourisme jurassien, certes encore peu développé, existe et que ce tourisme recèle des potentialités de développement.

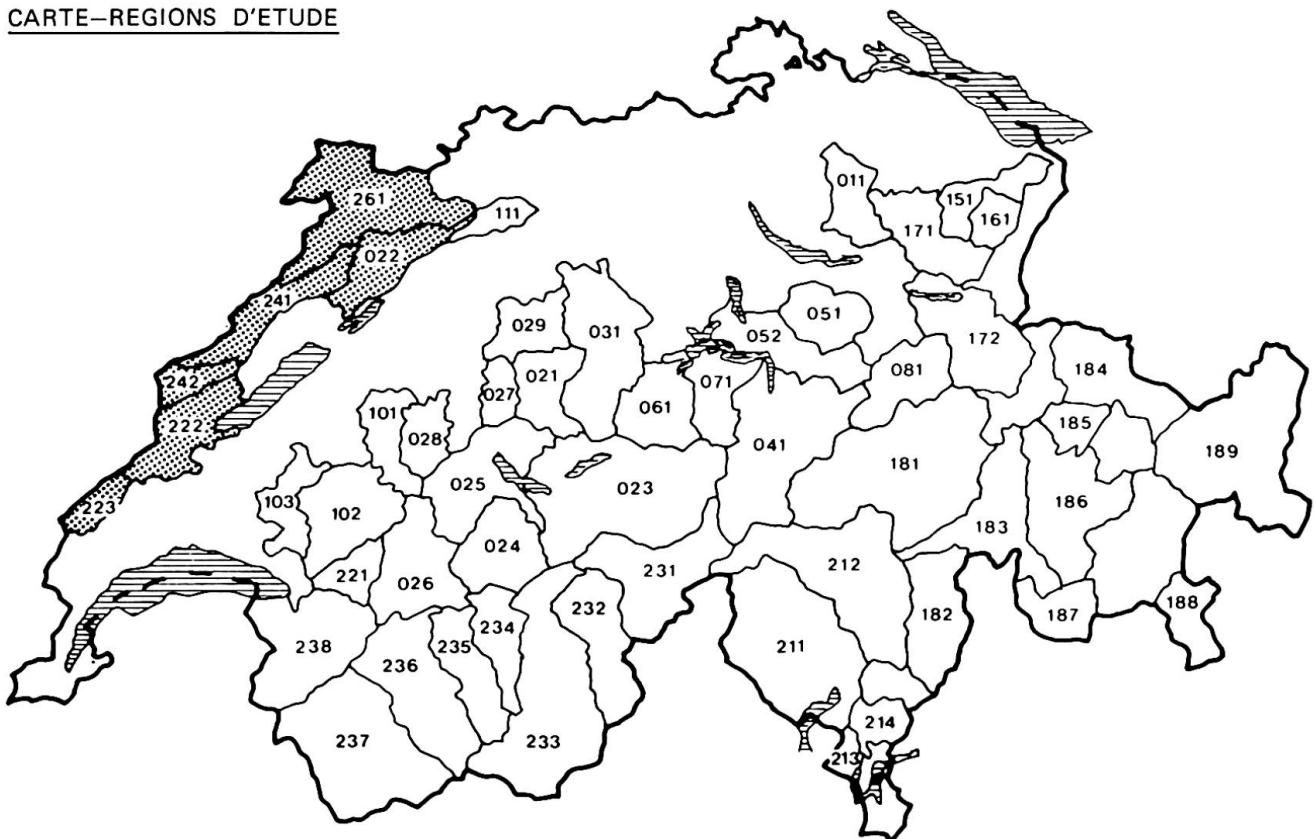
Disons d'emblée que ce tourisme connaissait une certaine vogue au début du siècle; la bonne marche des affaires dans l'horlogerie a ensuite incité à une certaine paresse. Ce n'est que récemment qu'on a pris conscience que le développement du tourisme constituait également une forme de diversification économique.

La chaîne du Jura

Nous limiterons notre propos aux régions LIM (loi sur les investissements dans les régions de montagne) de Suisse romande situées sur la chaîne du Jura.

Toutes ces régions ont ou sont en train d'élaborer leur programme de développement.

CARTE—REGIONS D'ETUDE



- 261 Région Jura
- 022 Jura—Bienne
- 241 Centre—Jura
- 242 Val—de—Travers
- 222 Nord—Vaudois
- 223 Vallée—de—Joux

Pierre-Alain Rumley, Géographe, aménagiste ORL/FUS,
Secrétaire régional du Val-de-Travers, 2108 Couvet

2. L'importance du tourisme jurassien

Emploi et revenu

L'importance économique d'un secteur d'activité est généralement mesurée en termes d'emploi et de revenu. L'emploi découlant directement du tourisme (restauration et hôtellerie) ne représente dans la chaîne du Jura qu'une part infime de l'emploi total: moins de 5%. A ces emplois directs s'en ajoutent d'autres à temps partiel (guides, etc.) et des emplois induits.

Des estimations au sujet du revenu régional ont été faites dans le canton de Neuchâtel: l'apport du tourisme représente 2% environ du revenu régional.

Dans la région Jura-Bienne, cette part est estimée entre 1,2 et 1,5%.

L'importance du tourisme se mesure également par le nombre de lits disponibles et le taux d'occupation de ces derniers. Selon la tradition, nous différencierons la parahôtellerie et l'hôtellerie en nous concentrant tout d'abord sur cette dernière.

Hôtellerie

Lits et taux d'occupation

Le Jura (défini géographiquement par rapport au Plateau et aux Alpes) comptait en 1980-81 (Office fédéral de la statistique, 1981) 625 établissements ce qui représentait 8,2% du total suisse. Les lits disponibles se montaient à 14 116, soit 6,6% du total suisse.

On constate d'emblée que le Jura se caractérise par des établissements de petite taille ce qui va poser un certain nombre de problèmes.

Durée de séjour

La durée moyenne de séjour était en 1979 de 2,1 nuits, la moyenne suisse se situant à 3,1; ce chiffre était de 4,9 dans les stations de montagne, 2,9 dans les zones de lacs et 2,2 dans les grandes villes.

Provenance des hôtes

En 1979, le Jura a accueilli dans l'hôtellerie 768 425 hôtes suisses et 706 794 hôtes étrangers soit des proportions respectives de 52 et 48%. La Suisse dans son ensemble connaissait une structure différente: 44% de Suisses et 56% d'étrangers.

Différences selon les régions LIM

Les régions que nous prenons en considération connaissent des situations comparables; des différences existent pourtant.

Il est clair qu'il est toujours difficile de tirer des conclusions en prenant une seule année de référence. Le tableau 2 ci-dessus permet néanmoins de mettre un certain nombre de points en évidence:

- la petite taille des établissements, dans toutes les régions
- le taux d'occupation généralement bas, avec toutefois des différences sensibles selon les régions: c'est dans la région Jura-Bienne que le taux est le plus élevé ce qui doit s'expliquer par les chiffres de la ville de Bienne
- la durée moyenne de séjour plus longue en hiver qu'en été
- la prédominance de la clientèle suisse
- la situation du Val-de-Travers: établissements très petits, faible taux d'occupation.

La parahôtellerie

La parahôtellerie est dans le Jura plus importante que l'hôtellerie; les statistiques disponibles sont hélas peu nombreuses et imprécises.

Toutes les régions sauf le Val-de-Travers disposent d'un ou plusieurs *campings*; un projet existe toutefois dans cette dernière région. De manière générale, le taux d'occupation est faible; par ailleurs, les campings ont une forte vocation résidentielle (location à l'année) ce qui provoque un manque de place lors de la période des vacances.

Un autre type d'hébergement est fortement développé dans la chaîne du Jura: *le logement pour groupes*. Le Val-de-Travers par exemple dispose de 250 lits environ en hôtels pour près de 1200 en logements pour groupes. On retrouvera à peu près les mêmes proportions dans les autres régions. Le taux d'occupation atteint en moyenne 30% ce qui met bien en évidence l'importance de cette forme de tourisme.

Les résidences secondaires sont également une forme de parahôtellerie qui connaît un grand essor en Suisse et dans le Jura. Dans certaines communes, les résidences secondaires peuvent représenter jusqu'à 40% du total des logements.

Tableau 1 Offre de lits dans l'hôtellerie - hiver 1980/81

	Nombre d'établissements	Lits disponibles	Taux d'occupation	
			hiver 1980/81	été 1981
Jura	625	14 116	25,4	36
Suisse	7597	212 414	38,3	48
stations de montagne	2404	79 345	53,6	42,1
zones des lacs	1472	38 439	26,5	59,1
grandes villes	367	33 110	42,5	62,6

Source: Office fédéral de la statistique, Tourisme en Suisse, semestre d'hiver 1980/81, Berne, 1981.

Le taux d'occupation des lits disponibles est le plus bas de Suisse, que ce soit durant le semestre d'hiver (25,4%) ou celui d'été (36%), (cf. tableau 1 ci-dessus).

On remarquera au passage la prédominance dans le Jura de la saison d'été ce qui s'explique par l'importance du tourisme de passage ce que nous montrerons par l'étude de la durée de séjour.

Tableau 2 Caractéristiques de l'hôtellerie dans les régions LIM considérées en 1980-81

	hiver 1980/81				été 1981			
	établissement moyen (nb. lits)	taux occup. %	durée de séjour	hôtes suisses %	établissement moyen (nb. lits)	taux occup. %	durée de séjour	hôtes suisses %
Jura-Bienne	27	28,4	2,4	65,8	29,4	40,3	2,4	55,9
Vallée de Joux	27,4	20,4	3,5	63,2	29,8	27,7	2,7	73
Centre-Jura	16,9	16,6	2,9	64,1	17,5	23,1	1,8	62,2
Val-de-Travers	10,9	8,9	2,9	71	11	12,5	1,9	71,4
Jura	14,5	12,4	2,5	86,4	16	22,9	1,9	84,3
Nord-Vaudois (1980)	21	17		73				

Sources: idem tableau 1
Nord-Vaudois: Programme de développement

3. Problèmes du tourisme jurassien

Nous avons pu constater une grande similitude d'approche dans les programmes de développement établis pour les différentes régions LIM jurassiennes.

Promotion-organisation

On relève l'absence d'une organisation chargée de coordonner l'activité touristique régionale et de défendre la région auprès de l'office cantonal de développement.

On demande la création d'un organe de promotion doté de moyens d'action.

Taille et qualité des hôtels

Nous avons vu que les hôtels sont généralement de petite taille (cf. tableau 2 ci-dessus) ce qui rend difficile toute collaboration avec des transporteurs.

Beaucoup de chambres dans les hôtels jurassiens ne disposent pas encore du confort exigé aujourd'hui; ce problème est d'ailleurs national et il a été relevé par l'Association suisse des hôteliers dans sa conception directrice.

Le niveau de formation des hôteliers laisse également à désirer: la plupart sont d'excellents restaurateurs mais n'ont bénéficié d'aucune formation en matière hôtelière.

Trop de résidences secondaires

Le phénomène des résidences secondaires est jugé plutôt négativement dans les régions jurassiennes, ce pour les raisons suivantes: charges d'équipement et d'entretien (déneigement, etc.) pour les communes, atteintes au parc immobilier, perte d'autonomie, difficultés sociales, etc. Les concepts de développement préconisent des mesures pour lutter contre l'extension du nombre des résidences secondaires.

Camping résidentiel

Ce problème a déjà été mentionné plus haut: la majorité des places de camping sont réservées à l'année.

Phénomène de gratuité

Le Jura peut beaucoup offrir et nous y reviendrons ci-dessous dans l'analyse des potentialités de développement; mais le touriste n'est pas suffisamment appelé à dépenser: il est gratuit de se promener, de faire du ski de fond, de faire du vélo, etc.

Nombre de régions ne prévoient par exemple pas de taxe de séjour.

4. Potentialités de développement

Le Jura est considéré par certains spécialistes comme une région «atypique» du point de vue touristique dans la mesure où il ne peut offrir ni la mer ni la haute montagne. Il n'est ni la Côte d'Azur ni les Alpes; l'infrastructure n'y est d'ailleurs pas aussi développée, le temps pas aussi propice (manque de neige par exemple). Mais l'évolution des goûts et des modes de même que les perspectives de développement du tourisme en général (tous les spécialistes s'accordent à dire que le tourisme reste une branche en expansion) permettent d'estimer que le tourisme dans le Jura va connaître un certain essor:

- la chaîne du Jura offre une nature intacte et un calme que l'on ne trouve plus dans les régions alpines
- le Jura est le paradis du ski de fond qui est en pleine expansion: des centaines de km de pistes sont balisées, des centres nordiques se sont créés
- le cyclotourisme également est en vogue et peut se pratiquer particulièrement bien dans cette zone de moyenne montagne qu'est le Jura.



Les Franches-Montagnes (Jura). Photo: Office National Suisse du Tourisme

Le canton de Neuchâtel par exemple a balisé toute une série d'itinéraires

- le tourisme pédestre reste important; le Jura recèle des sites prestigieux: la Vallée de Joux et ses lacs, le Saut-du-Doubs près des Brenets, le Creux-du-Van près de Noiraigue, etc.
- les organes de promotion touristique peuvent faire valoir l'existence de richesses culturelles: le Musée international de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, l'église et le village de Romainmôtier, l'ensemble historique de St-Ursanne, les vieilles villes de Bienne, Yverdon et Porrentruy, etc.
- l'infrastructure se complète, grâce en particulier à l'aide de la LIM: réalisation de patinoires couvertes, centres sportifs, etc.

Tous les atouts mentionnés ci-dessus ont permis de déterminer la clientèle-cible: les jeunes et les familles; c'est donc ce que l'on appelle le tourisme social que le Jura entend développer.

La clientèle visée est située en Suisse et notamment en Suisse alémanique dont on connaît l'intérêt pour les paysages jurassiens, de même qu'en Europe (Allemagne, France, Bénélux, etc.).

5. Les objectifs de développement

Les régions jurassiennes souhaitent généralement un développement contrôlé du tourisme; une certaine méfiance est manifestée vis-à-vis des promoteurs. On espère ainsi éviter les erreurs commises dans d'autres régions.

On attribue au tourisme les trois fonctions suivantes:

- création d'emplois directs et induits et accroissement de la part au revenu régional.
On est toutefois conscient que le tourisme restera une branche d'appoint et que c'est l'industrie qui continuera à faire vivre le Jura
- amélioration de l'image de marque du Jura.
Ce dernier souffre en effet d'une image de marque défavorable (pays où l'on ne sait faire que des montres). En multipliant les échanges avec l'extérieur, on espère améliorer cette dernière et ainsi favoriser les investissements
- aide à la rentabilité d'infrastructures créées en premier lieu pour la population locale (par exemple piscines, patinoires, etc.)

On souhaite utiliser d'abord ce qui existe: les hôtels par exemple dont il convient d'améliorer la qualité et dont le taux d'occupation doit augmenter; on reconnaît toutefois la nécessité de créer un ou deux hôtels modernes de taille moyenne par région.

Les logements vides devraient être mis à disposition comme logements de vacances, avec une gestion centralisée.

6. Mesures

Pour terminer, nous voudrions présenter quelques réalisations ou projets importants montrant bien l'orientation que prend le tourisme jurassien.

a) Centre thermal d'Yverdon

Le thermalisme à Yverdon-les-Bains a revu le jour en 1975, après plus de 50 années d'inactivité. La vocation première était d'offrir l'eau sulfureuse à la population locale; l'établissement modifia ensuite son optique et prit un chemin médical plus affirmé. Dès lors deux clientèles fréquentent l'établissement: malades souffrant des affections rhumatismales et des voies respiratoires et personnes venant prendre un bain pour leur plaisir.

Des extensions sont d'ores et déjà prévues, en raison du succès rencontré: recherche et découverte d'une nouvelle source thermale artésienne ayant un débit de plus de 60 l/sec à une température de 29° environ, agrandissement des bâtiments, aménagement d'un bassin thermal extérieur, création d'une hôtellerie.

b) Centre des loisirs des Franches-Montagnes

Il s'agit d'un projet pour lequel une campagne de récolte de fonds a été lancée.

Le Centre serait érigé à Saignelégier et comprendrait une patinoire et une piscine couvertes, une salle de gymnastique, un restaurant, un dortoir. L'investissement serait supérieur à fr. 10 millions.

c) Réseau d'itinéraires cyclables dans le canton de Neuchâtel

Nous avons rappelé ci-dessus que le cyclotourisme connaît un bel essor. Le canton de Neuchâtel est en train de créer sur son territoire un réseau d'itinéraires cyclables empruntant les chemins ruraux et forestiers. Les itinéraires sont de deux types: certains sont à l'intérieur des différentes régions du canton, d'autres relient ces dernières entre elles.

d) Le tourisme rural

Il existe la Fédération pour le tourisme rural de Suisse romande dont le rôle est de promouvoir cette forme de tourisme, qui consiste en la location de logements de vacances, chambres à la ferme, etc. Plusieurs régions jurassiennes collaborent par l'intermédiaire d'Associations cantonales à cette Fédération.

Le tourisme rural est promis à un réel développement dans le Jura.

e) Promotion groupée

De plus en plus, les régions et cantons jurassiens se groupent dans le cadre d'actions promotionnelles; c'est une condition d'une certaine efficacité. On essaie ainsi de promouvoir la Haute route du Jura, soit la traversée du Jura à ski de fond; on publie un prospectus mettant en évidence l'horlogerie (La Route horlogère franco-suisse), etc.

Bibliographie

Association Centre-Jura (1979): Programme de développement (rapport final).

Association pour le développement du Nord Vaudois (1982): Conception de développement du Nord vaudois (rapport intermédiaire).

Association de développement de la Vallée de Joux (1981): Conception de développement de la Vallée de Joux (rapport final).

Association régionale Jura (1979): Programme de développement régional (rapport final).

Association régionale Jura-Bienne (1982): rapport final étude LIM.

KRIPPENDORF J. (1978): Tourismus im Jahre 2010. Eine Delhi-Umfrage über die zukünftige Entwicklung des Tourismus in der Schweiz. Forschungsinstitut für Fremdenverkehr an der Universität Bern, Bern.

Région Val-de-Travers, étude LIM (1979): Programme de développement (rapport final).

Société suisse des hôteliers (1982): Conception directrice 1982, Berne.